

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **2 juillet 2024**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article du Règlement d'urbanisme numéro 350
540, rue Saint-Pierre Ouest Lot : 1 297 506 (district Saint-Joseph)	Dans le cadre d'un projet de redéveloppement visant à remplacer un immeuble résidentiel de 4 logements par un immeuble résidentiel de 3 logements, autoriser une allée de circulation et une entrée charretière d'une largeur de 4 mètres, alors que le règlement impose une largeur minimale de 6 mètres.	Article 19.8.2
13180, avenue Frégeau Lot : 2 036 969 (district Yamaska)	Dans le cadre d'un projet de subdivision visant à créer un nouveau lot pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée, autoriser la réduction de la profondeur minimale du lot de 30 mètres à 24,82 mètres.	Grille de spécifications de la zone 7002-H-01
2675–2695, rue Dessaulles Lots : 1 965 924 et 1 965 927 (district Hertel-Notre-Dame)	Dans le cadre du projet d'agrandissement du bâtiment principal par l'ajout d'un porche en front de la rue Choquette, autoriser un excédent d'indice d'occupation au sol de 0,17 % par rapport à l'indice protégé par droit acquis de 59,17 % et à l'indice prévu au règlement de 50 %.	Grille des spécifications de la zone 2155-M-04

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de la séance du 2 juillet 2024.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 11 juin 2024.

A handwritten signature in blue ink that reads "André Cordeau". The signature is fluid and cursive, with the first name "André" and the last name "Cordeau" clearly legible.

Me André Cordeau,
Greffier par intérim